



## Le Mépris

Les 26 et 27 janvier prochain, quelques 8000 candidats vont se présenter aux épreuves écrites du concours de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

L'administration leur permet d'ores et déjà de connaître la considération qu'elle porte à ses agents. En effet, une semaine avant les dates d'examens, les candidats n'avaient toujours pas reçu leur convocation mentionnant les lieux de passage des examens.

C'est très pratique pour s'organiser, demander une autorisation d'absence à un employeur ou un financement à Pôle Emploi.

Contactée par la CGT insertion probation, la DAP avance des difficultés matérielles : « l'aménagement récent dans les nouveaux locaux du Millénaire, une machine qui tombe en panne, et des Directions interrégionales sollicitées au dernier moment pour effectuer le travail que l'administration centrale ne peut assumer ». Encore une fois le manque d'anticipation d'une administration coupée des réalités !

Bref, la responsabilité est celle de tout le monde et donc de personne. Cette attitude est lamentable et montre bien le peu de cas qui est fait des personnels.

La CGT Insertion et Probation dénonce ce mépris intolérable et souhaite bonne chance à nos futurs collègues.